

Claiming Spaces : Outils tactiques pour les défenseurs des droits humains burundais

Mbarara (Ouganda), 4-6 novembre 2024

Communiqué final

1. DefendDefenders (le Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et de la Corne de l'Afrique), en collaboration avec la Coalition burundaise des défenseurs des droits de l'Homme (CBDDH), a organisé la **14^{ème} édition de son atelier annuel, « Claiming Spaces (Revendication des espaces) : Outils tactiques pour les défenseurs des droits humains »**, du 4 au 6 novembre 2024 à Mbarara (Ouganda). La CBDDH fêtant son dixième anniversaire, cette édition était consacrée au Burundi.
2. La cérémonie d'ouverture a été animée par **Mme Memory Bandera**, directrice des programmes et de l'administration de DefendDefenders. Mme Bandera a souhaité la bienvenue aux participants et indiqué que Claiming Spaces était un moment de célébration et l'évènement-phare annuel de DefendDefenders, organisé à tour de rôle dans les pays couverts par son mandat.
3. Avant de procéder à l'ouverture des travaux de l'atelier, **M. Joseph Bikanda**, Coordinateur d'AfricanDefenders, a invité chaque participant à se présenter et rappelé les consignes de sécurités et le cadre de travail.
4. Dans ses remarques de bienvenue, **Mme Eulalie Nibizi**, directrice exécutive et coordinatrice de la CBDDH, a exprimé sa reconnaissance envers DefendDefenders pour son appui à la CBDDH. Elle a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire des défenseurs des droits humains (DDH) burundais tués au Burundi et présenté un aperçu rapide de la situation des droits humains dans le pays. Alors que la CBDDH avait été lancée à Bujumbura, en 2014, la plupart des DDH burundais sont aujourd'hui en exil. Cette édition de Claiming Spaces a donc eu lieu à l'extérieur du pays. En conclusion, elle a invité les participants à profiter de la formation et des outils offerts au cours de ces trois jours.
5. Dans sa présentation d'ouverture, **M. Pierre Claver Mbonimpa**, président de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) et l'un des grands DDH burundais, a rappelé qu'à la création de la CBDDH, il y avait dix associations membres. Elles sont à présent plus nombreuses. Malheureusement, a-t-il ajouté, les DDH sont à l'extérieur du pays, en exil forcé par peur des persécutions. Il a toutefois souligné une évolution positive : les associations de défense des droits humains regroupent à présent davantage de jeunes. M. Mbonimpa a conclu son allocution en souhaitant beaucoup de courage et de résilience aux DDH.

6. Dans un message vidéo, **M. Vital Nshimirimana**, président de la CBDDH, a rappelé la crise des droits humains consécutive au troisième mandat de feu le président Pierre Nkurunziza. Cette crise continue à produire ses effets néfastes sur le Burundi et le pays fait face à de nombreux problèmes, notamment un niveau de pauvreté jamais atteint, la manipulation du prochain cycle électoral et l'influence de la milice *Imbonerakure*. Malgré la crise, les DDH burundais ont enregistré des succès grâce à leur résilience et grâce à l'appui de DefendDefenders sous la houlette de M. Hassan Shire.
7. En invitant **M. Hassan Shire**, directeur exécutif de DefendDefenders et président d'AfricanDefenders, à prononcer son allocution d'ouverture, Mme Bandera a tenu à rappeler que M. Shire était à l'origine de la création du premier mécanisme de protection des DDH en Afrique, DefendDefenders, après avoir réalisé une étude qui avait précisément pointé l'absence d'un tel mécanisme.
8. Prenant la parole, M. Shire a souligné que l'édition 2024 de Claiming Spaces faisait écho à la création de la CBDDH, il y a dix ans à Bujumbura. Il a rendu hommage à la résilience des DDH et de la société civile burundaise après l'assassinat d'Ernest Manirumva, vice-président de l'Observatoire de la lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME). Avec la crise de 2015, les DDH ont été forcés à l'exil. Faisant remarquer que l'exil n'est pas un choix, il a souligné que les DDH ne sont pas restés passifs ; bien plutôt, ils ont résisté, appris et grandi. Grâce à leur résilience, le Burundi reste sur le radar de la communauté internationale pour ses violations systématiques des droits humains. Il s'est interrogé sur comment assurer une paix et une sécurité durables – quel pourrait être l'élément déclencheur qui remettrait sur les rails la démocratie burundaise, qui était prometteuse à l'époque ? Cette question devrait être le moteur de nos réflexions sur l'avenir du Burundi.
9. M. Shire a émis le souhait que la prochaine édition de Claiming Spaces dédiée au Burundi ait lieu dans le pays. Terminant son allocution, M. Shire a invité les participants à célébrer le dixième anniversaire de la CBDDH. Une **cérémonie** lors de laquelle un gâteau a été coupé a été suivie d'une photo de groupe.
10. À la reprise des travaux, **M. Jérémie Nkuzimana**, chargé de l'appui technique à la CBDDH pour DefendDefenders, a présenté les résultats de l'évaluation de la CBDDH. M. Nkuzimana a présenté les principales conclusions de son évaluation, les points forts de la coalition et les défis auxquels elle fait face, ainsi que les pistes prioritaires pour l'avenir.
11. Une **table ronde** sur l'état de l'espace civique au Burundi s'est ensuite tenue, permettant de dresser un tableau complet de la situation, dix ans après le lancement de la CBDDH et neuf ans après le début de la crise déclenchée en 2015 par la volonté de l'ancien président, Pierre Nkurunziza, de se présenter à un troisième mandat controversé. Cette table ronde a été modérée par **M. Nicolas Agostini**, Représentant de DefendDefenders auprès des Nations Unies. Parmi les panélistes figuraient Mme Eulalie Nibizi, directrice exécutive et coordinatrice de la CBDDH, Mme Anitha Gateretse, coordinatrice des activités à l'ACAT-Burundi, M. Gordien Niyungeko,

secrétaire exécutif du Forum pour la conscience et le développement (FOCODE) et M. Gervais Nibigira, vice-président et coordinateur des programmes de SOS-Torture/Burundi.

12. **Mme Eulalie Nibizi** a retracé la genèse de la situation actuelle au Burundi. Partant de la crise déclenchée en 2015, elle a évoqué le chemin de l'exil que de nombreux DDH ont été forcés de prendre et abordé la répression des DDH et la criminalisation de leur travail (via des arrestations, détentions et poursuites arbitraires), la situation des DDH en exil, y compris de ceux qui se trouvent dans les camps de réfugiés, la faiblesse des institutions burundaises, notamment de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNIDH) et le comportement des autorités vis-à-vis des DDH. Elle a enfin évoqué le mépris affiché par le gouvernement burundais envers le système international de protection des droits humains et son absence de coopération avec les organes et mécanismes onusiens des droits humains, y compris le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Burundi.
13. **M. Gordien Niyungeko** a ensuite dressé un tableau de la situation de l'espace civique au Burundi. Il a en premier lieu proposé une définition de l'« espace civique ». Il a ensuite évoqué les lois répressives (lois sur la presse, sur les associations, etc.) et les restrictions aux libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association, la pression croissante sur les partis politiques, les organisations de la société civile et les médias, et les infractions aux contours vagues (« atteinte à la sécurité intérieure de l'État », « rébellion », etc.) figurant dans la législation du pays et servant à museler les voix de l'opposition et de la société civile. Enfin, il a mentionné les violations commises par la police, les services de sécurité et de renseignement et les *Imbonerakure* (la milice des jeunes du parti CNDD-FDD au pouvoir). Il a conclu en dénonçant l'absence de protection pour les réfugiés rapatriés au pays.
14. Après ces deux présentations traitant de la situation des DDH et de l'espace civique, **M. Gervais Nibigira** a focalisé son intervention sur les élections de 2025 et 2027. La question centrale avait en l'espèce trait au contexte politique, socio-économique et régional dans lequel se déroulent les préparatifs aux élections législatives de 2025 et présidentielle de 2027. Il a ainsi abordé les défis majeurs à l'organisation d'élections démocratiques, libres et transparentes (y compris les dispositions problématiques du code électoral, la composition de l'équipe de la commission électorale (CENI) et les obstacles liés au financement des partis politiques, résultant en l'absence d'une compétition politique véritable) et l'impact de la situation de l'espace civique sur le contexte politique. Il a également mentionné l'importance du respect de l'Accord d'Arusha et le rôle de la société civile en exil et au pays au cours de cette période pré-électorale.
15. Enfin, **Mme Anitha Gateretse** a évoqué le plaidoyer mené sur le Burundi depuis 2015, tant au niveau international qu'aux niveaux régional et national. Partant des définitions (plaidoyer et lobbying) et de l'importance du plaidoyer pour influencer la prise de décision politique, elle a abordé les défis (notamment la baisse de l'attention internationale dédiée au Burundi), l'importance de la collecte des données pour soutenir son plaidoyer, les victoires à célébrer, et les limites et lacunes observées. Au

titre des victoires, elle a mentionné le travail de la Commission d'enquête des Nations Unies (2016-2021) et du Rapporteur spécial sur le Burundi (2021 à nos jours). Elle a invité les DDH à dédier des efforts non seulement au plaidoyer onusien mais aussi au plaidoyer régional, notamment auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). M. Agostini a complété son intervention en saluant l'implication des DDH burundais, soulignant le récent succès lors de la 57^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, où une présence massive de la société civile burundaise a permis à la fois de renouveler le mandat du Rapporteur spécial et de réhausser l'attention internationale dédiée au Burundi.

16. Une discussion plénière a suivi, permettant de compléter les interventions des panélistes.
17. L'après-midi a été consacrée à une séance dédiée au renforcement de la résilience et du bien-être, animée par **M. Karis Moses Oteba**, responsable senior de la protection et du bien-être chez DefendDefenders. S'appuyant sur des techniques de relaxation et des exercices en groupes, M. Oteba a fourni aux participants des outils pour renforcer bien-être intérieur et apaisement.
18. Du 5 au 6 novembre 2024, les DDH burundais ont participé à des **ateliers de renforcement des capacités** axés sur (i) la sécurité physique et numérique ; (ii) la mobilisation des ressources ; et (iii) le monitoring, la documentation et la rédaction de rapports sur les violations des droits humains. Ces ateliers ont pris la forme de travaux en petits groupes. Les participants ont passé du temps à tirer des enseignements des formations dispensées, à partager expériences et meilleures pratiques et à créer des réseaux plus solides.
19. En conclusion de ces trois jours, M. Bikanda a récapitulé le déroulé de l'événement et des ateliers de renforcement des capacités. Il a invité plusieurs participants à présenter leurs retours d'expérience relatifs aux différents ateliers. Concernant la mobilisation des ressources, les participants ont mentionné les compétences supplémentaires qu'ils ont acquises en termes de levée de fonds. Concernant le monitoring, la documentation et le reporting sur les violations, ils ont insisté sur l'importance de la méthodologie et des principes de base du monitoring pour produire un travail de qualité. Enfin, concernant la sécurité physique et numérique, ils ont souligné l'expertise du personnel de DefendDefenders et les bénéfices du réseautage et de la solidarité entre DDH. Les intervenants ont également exprimé leur gratitude envers DefendDefenders pour l'organisation de cet atelier, ainsi qu'envers la CBDDH pour son appui au fil des années.
20. M. Agostini a lu le projet de Communiqué final relatif à Claiming Spaces 2024, lequel a été adopté par acclamation.
21. Dans son discours de clôture, **M. Shire** a livré ses impressions sur l'importance de cet atelier annuel. Il a résumé ces trois jours en trois mots : « On est ensemble » (« *Finding each other* »). Il a également exprimé sa reconnaissance pour les retours

d'expérience positifs et salué le personnel de DefendDefenders et de la CBDDH pour leur implication sans faille, qui a rendu possible la tenue de cet événement.

22. En conclusion, M. Shire a salué Mme Nibizi pour son engagement de longue date et remercié tous les DDH pour leur implication active au cours des trois derniers jours, leur demandant de poursuivre leurs initiatives. Il a promis le soutien continu de DefendDefenders aux DDH burundais.
23. Enfin, afin d'honorer le travail crucial mené par des DDH exceptionnels, une cérémonie s'est tenue pour les récompenser. Les lauréats suivants ont été distingués :
 - **M. Pierre Claver Mbonimpa**, pour son combat pour l'État de droit et les droits humains au Burundi et pour avoir maintenu la flamme de la CBDDH vivante.
 - **M. Vital Nshimirimana**, pour son engagement continu en faveur de la CBDDH afin qu'elle continue à remplir sa mission envers les DDH burundais, malgré le contexte difficile.
 - **Mme Eulalie Nibizi**, pour son engagement en faveur des DDH burundais et son travail infatigable à cet effet.
 - **M. Alexandre Niyungeko**, pour son travail en faveur de la communication de la CBDDH et pour avoir maintenu la flamme de la CBDDH vivante.
 - **Mme Sonia Ndikumasabo**, en reconnaissance de son engagement et pour avoir maintenu la flamme de la CBDDH vivante.

Des membres du personnel de DefendDefenders ont également été honorés pour leur soutien infaillible aux DD burundais et à la CBDDH. Il s'agit de M. Hassan Shire, directeur exécutif (également président d'AfricanDefenders), Mme Memory Bandera (directrice des programmes et de l'administration), M. Nicolas Agostini (représentant auprès des Nations Unies), Mme Tabitha Netuwa (responsable senior du département de la protection et de la gestion de la sécurité) et M. Joseph Bikanda, coordinateur d'AfricanDefenders.

24. M. Mbonimpa a invité tous les participants à Claiming Spaces 2024 à devenir dès aujourd'hui membres de la Coalition.
25. Claiming Spaces 2024 s'est conclu le 6 novembre par la **remise à tous les participants de certificats** reconnaissant leur participation active au cours des trois derniers jours.

Fait à Mbarara (Ouganda), le 6 novembre 2024.